

Lutte contre les cambriolages

Voici quelques conseils pour protéger son domicile et ainsi prévenir et réagir contre les cambriolages.

Prévenir les cambriolages

Le principal ennemi des cambrioleurs est le temps qu'ils passent à vaincre vos défenses :

- Maintenez fermés tous les accès même pour une absence de courte durée.
- Renforcez si besoin la protection de votre domicile par des serrures complémentaires et une alarme.
- Changez immédiatement vos serrures en cas de perte ou de vol de vos clés. N'inscrivez aucune adresse sur vos trousseaux.
- Ne conservez pas de valeurs à votre domicile, les endroits que vous pensez les plus secrets sont tous connus des cambrioleurs.
- Répertoirez et photographiez les objets de valeur. Relevez les numéros de série des appareils et si possible conservez les bons de garantie dans un lieu sûr.
- Ne laissez rien dans votre jardin qui puisse être utilisé pour pénétrer par effraction dans le domicile (échelle, outils...)
- Informez vos voisins en cas d'absence prolongée, donnez leur vos coordonnées pour être joint. Demandez à un proche de retirer régulièrement le courrier de la boîte aux lettres et d'ouvrir les volets de temps à autre.
- Déplacez-vous au Commissariat de Cournon d'Auvergne ou au Poste de Police Municipale afin de signaler votre départ en vacances. Votre habitation sera particulièrement surveillée et vous serez avisés en cas de problème.

Réagir contre les cambriolages

Si vous remarquez des individus suspects rodant autour de votre habitation ou celles de vos voisins, prévenez immédiatement le [Commissariat de Cournon d'Auvergne](#) soit par le 17, soit par le numéro public [04 73 77 52 70](#) en précisant leurs signalements. N'hésitez pas à relever les numéros des plaques d'immatriculation des véhicules suspects.

La confidentialité des renseignements sera respectée.

Si le cambriolage est consommé, ne touchez à rien afin de conserver les traces et indices pour faciliter le travail des enquêteurs.